

PIECES A FOURNIR –RACHAT DE CREDIT 2020

**Afin de traiter votre dossier, merci de bien vouloir nous préparer une photocopie (sans agraffer)
ou un scan des pièces suivantes à contact@iserefinance.fr**

POUR CHAQUE EMPRUNTEUR

- Carte Nationale d'Identité ou Passeport en cours de validité (**recto-verso**)
- Livret de Famille (**le cas échéant**), Contrat de mariage, Attestation de PACS
- Avis d'imposition de l'année N pour les revenus N-1 (**Toutes les pages**)
- Avis d'imposition de l'année N-1 pour les revenus N-2 (**Toutes les pages**)
- Avis d'imposition de l'année N-2 pour les revenus N-1 (**Toutes les pages**)
- Déclaration pré-remplie pour l'année en cours (si déclaration en cours)
- 3 derniers bulletins de salaires + mois de décembre (si possible)
- Contrat de travail CDI, CDD ou contrat(s) d'intérim avec antériorité de 24 mois pour les contrats précaires.
- Relevés de compte des 3 derniers mois toutes banques (compte personnel et compte joint le cas échéant)
- Justificatif de l'Apport Personnel (si besoin)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance EDF, Eau, Télécom...)
- Taxe Foncière (toutes les pages)
- Attestation de propriété avec mention du prix ou titre propriété
- Offre de(s) prêt(s) originale de tous les crédits en cours (Toutes les pages)
- Tableau(x) d'amortissement daté de tous les prêts en cours

Afin de pouvoir estimer au mieux votre rachat de crédit et de partir sur les bons chiffres merci de demander à votre banque le document suivant :

- Relevé de capital restant dû à la banque avec IRA « Indemnités de rachat anticipé »**

NB : Demander avec un délai de 3 mois

Document(s) le cas échéant :

- Estimation de la valeur du bien réalisée par un professionnel (notaire ou agence) si rachat de crédit > 200 000 €
- Jugement de divorce, jugement de garde des enfants
- Justificatif des allocations de la CAF et de tout autre revenu
- RIB de votre banque
- Permis de construire
- Devis de moins de 3 mois pour tous les travaux financés (Cuisine Hors électro-ménager...)
- Déclaration n°2044 des revenus fonciers + revenus fonciers existants + estimation des revenus fonciers à venir
- Etat hypothécaire à demander en ligne ou chez son notaire <http://www2.impots.gouv.fr/contacts/spf/index.htm>
- Dernière quittance d'assurance habitation

Emprunteur(s) pro ou Associé personne morale ou SCI :

- 3 derniers bilans + Documents comptables + Déclaration 2072 (Si SCI)
- Relevés de tous les comptes bancaires professionnels sur les 3 derniers mois
- Pour Entreprise individuelle : Fiche INSEE, Pour une société : KBIS -3mois + Statuts (+annexes) certifiés conformes
- Si activité récente : dernier bilan + prévisionnel + arrêté comptable

MANDAT IOBSP : Le mandat obligatoire ISEREFINANCE.FR gratuit complété et signé par les emprunteurs